

“Le parti de Sarah”

Ou ce qui se donne à lire dans les marges d’un hommage (Derrida lecteur de Sarah Kofman)

OLIVIER AMMOUR-MAYEUR

Jacques Derrida a beaucoup écrit sur la mort et sur la dette. Notamment dans tous les éloges funèbres, ou textes de circonstance qu’il a été invité à produire, lors du décès d’amis, de proches, ou de personnalités du monde philosophique qu’il avait rencontrées. Son ouvrage *Chaque fois unique la fin du monde*¹⁾, publié en 2003, est sans doute la trace la plus remarquable des entrecroisements qu’a opérés Derrida entre mort et dette au long de sa carrière. Repris dans ledit volume, le texte écrit en mémoire de Sarah Kofman mérite attention, car il noue, comme les autres, les deux registres de la mort et de la dette, thématiques chères au philosophe, mais, ajoute un supplément à ces nœuds noématiques, à travers la question de la Différence Sexuelle ; autre problématique qui traverse l’ensemble des écrits de Derrida. Or, le texte écrit en mémoire de Sarah Kofman, et initialement publié dans un volume collectif du Grif, est à cette occasion paru sans titre. Et c’est un élément capital pour la lecture que l’on peut faire de cet hommage. L’un des rares hommages, il faut encore le préciser, consacré par Derrida à une figure féminine de la philosophie.

Le texte sans titre écrit en mémoire de Sarah Kofman déborde... *dé*-borde ses bords littéralement. Ainsi, il ne fait pas seulement référence à Sarah Kofman et aux textes qu’elle a écrits, il tresse non moins tout un ensemble de liens avec les écrits de Derrida lui-même. C’est donc dans les marges du texte sur Kofman que nous devons longer la phrase de Derrida afin de

1) Jacques Derrida, *Chaque fois unique la fin du monde* (Présenté par Pascale-Anne Brault et Michel Nass), Galilée, « La Philosophie en effet », 2003.

parvenir à dire quelque chose de ce texte sans tête. Ou plus exactement sans titre, malgré les protestations de bonne volonté émises par Derrida afin d'indiquer des titres toujours possibles.

Nous verrons, tout d'abord, que c'est dans le jeu de cette protestation même que le philosophe annule toute possibilité de *titrer* le texte sur Kofman... Dans un deuxième temps cet article tentera de mettre au jour en quoi les racines latines du mot « titre » jouent un rôle capital dans cette scène de jeux de rôles auquel Derrida prête sa voix. Car, dès l'entrée du texte (dès sa mise-en-scène textuelle), c'est de signature, de contre-signature, de don et de contre-don, de protestations mutuelles qu'il s'agit ; ce dont Derrida entend nous conter l'histoire. Enfin, puisque Derrida s'intéresse principalement à ce qu'il nomme « le performatif dans la langue »²⁾ on verra en quoi ces jeux de renvois, d'échos, de contre-signatures entre textes, disent ou déploient les enjeux d'une certaine appréhension (sans appartenance propre) de la Différence Sexuelle ou des Différences Sexuelles, puisque c'est toujours dans la plurivocité que D.S. (que je nommerai dorénavant ainsi sans marque de genre, ni de nombre³⁾) arrive(nt), passe(nt), se noue(nt) et se délie(nt).

2) Propos de Jacques Derrida, in Mireille Calle-Gruber, « Où la philosophie et la poétique, indissociables, font événement d'écriture. Entretien avec Jacques Derrida », *Cahiers de l'École des Sciences philosophiques et religieuses* n° 20 « Le Spectaculaire », Bruxelles, 1996, repris in *Littérature* 2006/2 (n° 142), « La Différence Sexuelle en tous genres », juin 2006, pp. 16-29.

3) L'acronyme « D.S. » a été employé par Hélène Cixous dans un texte publié en 1994 : « Contes de la Différence Sexuelle », dans l'ouvrage collectif *Lectures de la Différence Sexuelle* (Mara Negron Éd.), Antoinette Fouque-Des Femmes, pp. 31-68. Ouvrage auquel a aussi participé Derrida (il est fait référence à son texte plus loin). Bien que selon un biais différent, c'est donc dans cette filiation de pensée que s'inscrit l'usage que je fais de cet acronyme ici.

Toujours en lien avec cet acronyme, il n'est pas possible de savoir si Jacques Derrida (J.D.) s'est lui-même rendu compte que D.S. faisait lien/suture/coupure entre lui et Sarah Kofman (S.K.), à travers le jeu des acronymes (J.D./D.S./S.K.). Le philosophe étant particulièrement attentif aux enjeux de la langue et des jeux de langue que toute grammaire permet, il serait étonnant qu'il ne l'ait pas perçu. Mais il ne sera sans doute jamais possible de le savoir de façon certaine.

Jacques Derrida

D’abord, je ne savais pas, et toujours je ne sais pas quel titre donner à ces mots.

Qu’est-ce que le don d’un titre ?

J’ai même été effleuré par le soupçon que le don d’un titre était un peu indécent : sélection violente d’une perspective, cadrage interprétatif abusif ou réappropriation narcissique, une signature voyante là où c’est de Sarah Kofman, de Sarah Kofman toute seule, de Sarah Kofman elle-même, *là-bas*, au-delà d’ici, bien au-delà de moi ou de nous ici maintenant, de Sarah Kofman qu’il convient de parler et que j’entends parler.

Sarah Kofman

serait alors le meilleur titre si je n’avais encore peur de ne pas être capable de m’y mesurer.

Finalement, la question restant celle du don et de ce qu’on fait à donner un titre, il m’a semblé plus juste de parler justement du don chez Sarah Kofman, de ses dons : ceux qu’elle nous a faits, ceux qu’elle nous a laissés, les dons aussi qu’elle a peut-être reçus.

Les Cahiers du Grif 131

Début du texte de l’hommage de J. Derrida dans le volume du GRIF consacré à Sarah Kofman

Le parti du titre

Dans le texte sans titre de Derrida sur Kofman⁴⁾, c'est autour de ce « sans titre » que tout tourne. Un titre en blanc, une absence de titre ou sa lacune, disons-le d'emblée, n'est pas un « non titre ». Car si un blanc marque l'espace ou le lieu du titre, c'est donc qu'il tient lieu de titre. Une lacune de titre se donne ainsi en tant qu'ombre portée d'un titre toujours en devenir, en surgissement toujours possible. Cependant, cette lacune nous oblige à nous interroger plus avant sur le battement même qu'elle impose à l'ensemble du texte tout en ne le formulant pas explicitement. Cette distinction, entre *non-titre* et *lacune de titre* s'avère d'importance. En effet, l'absence de titre au texte de Derrida, commence avant tout par *ne pas nommer*, ne pas *asserter* une identité à un texte qui se veut avant tout un hommage à l'amie disparue. Ce texte, et l'amie, donc, restent ainsi non mis à l'index, pourrait-on dire. Non pointés du doigt par un titre qui indiquerait, et par là même figerait, érigerait d'emblée la teneur du propos qui suivrait. Car, comme le rappelle Derrida dès l'introduction de son texte : « c'est de Sarah Kofman, de Sarah Kofman toute seule, de Sarah Kofman elle-même, *là-bas*, au-delà d'ici, bien au-delà de moi ou de nous ici maintenant, de Sarah Kofman qu'il convient de parler et que j'entends parler »⁵⁾. Cependant, le mouvement d'écriture de Derrida, dans le temps de sa performativité, remet en cause son assertion même.

Pour le percevoir, il faut emprunter la voie de traverse du titre. Passons-en par ce seuil du texte, afin d'analyser la notion même de titre. Ainsi, comme le rappelle Gérard Genette dans *Seuils* : « Le titre, c'est bien connu, est le "nom" du livre, et comme tel il sert à le nommer, c'est-à-dire à le désigner aussi précisément que possible et sans trop de risques de confusion [...] »⁶⁾. Or, si cette façon d'assigner le titre à un sens, « sans confusion » possible, entend

4) Jacques Derrida, « », *Les Cahiers du Grif* n°3 « Sarah Kofman », Paris, Descartes & Cie, printemps 1997, pp. 131-165. Ce volume rassemble les actes d'une journée d'hommage organisée le 16 novembre 1996 par le Collège International de Philosophie.

5) *Ibid.*, p. 131, souligné dans le texte.

6) Gérard Genette, *Seuils*, Seuil, « Poétique », 1987, rééd. « Points-Essais », 2002, p. 83, guillemets dans le texte.

promouvoir l’idée que la définition *topologique* du terme va de soi, le texte de Derrida, lui, entend, *a contrario*, mettre en évidence qu’il n’en est rien. De fait, interroger la topologie et la fonction du titre, tout en n’en donnant pas, et en laissant affleurer la trace visible-invisible de son existence, à travers la vacuité blanche de son emplacement, ne se contente pas de déplacer certaines contingences de la question, mais exhausse le fait même qu’il existe une problématique du titre. Et, dès lors, qu’il faut s’y attacher.

Dans cette perspective, il importe, par ailleurs, et même si cela implique d’enjamber le texte qui nous intéresse, avant d’y revenir plus tard, de se rappeler que cette absence de titre fait signe vers deux précédents chez Derrida. D’une part, il faut rappeler le texte qui aura finalement été publié sous un titre autoritairement plaqué par les éditeurs ; je veux parler de « La Double séance », repris dans *La Dissémination*. Et, d’autre part, d’un texte qui nous intéresse à plus d’un titre en l’occurrence, puisqu’il s’est affiché non à l’enseigne d’une absence de titre à proprement parler, mais de ce que le philosophe Eberhard Gruber a qualifié de « titre-à-demi », dans son étude « Le titre “heideggerien” »⁷⁾. Il s’agit en fait du texte « Titre à préciser », publié pour la première fois en 1981 et repris en 1986 dans *Parages*, le livre sur Maurice Blanchot.

Je fais l’hypothèse que ce rapprochement, entre l’absence de titre au titre du texte sur Kofman et le « titre-à-demi » qui ouvre l’étude d’un paragraphe bien spécifique de *La Folie du jour* de Blanchot, n’est pas fortuit. Notamment en raison d’un autre élément « paratextuel » : le fait que Derrida, dans son hommage à la philosophe, fait une large place à la lecture d’un texte de Sarah Kofman, intitulé *Comment s’en sortir ?* publié en 1983 et qui fait lui-même référence, d’une part au texte de Blanchot évoqué dans « Titre à préciser » – *La Folie du jour*, dont une citation sert d’exergue au livre de Kofman sur la question de l’aporie – et, d’autre part, à un autre texte de Derrida, qui tourne autour du même texte de Blanchot : « La loi du genre ». Texte publié pour la

7) Eberhard Gruber, « Le Titre “heideggerien” ou de la fonction titulaire en régime de (dé)construction du savoir », in *Paratextes – Études aux bords du texte* (Mireille Calle-Gruber & Elisabeth Zawisza Édts.), L’Harmattan, « Trait d’union », 2000, p. 128.

première fois en 1979 et repris dans le même volume que « Titre à préciser ». Or, dans ce texte, « Titre à préciser », qui fait une large place à la réflexion sur la question du titre, Derrida tient le propos suivant, qui rejoint de façon latérale, et tout en s'en désolidarisant, on y reviendra, le propos de Genette :

Mettons que je veuille dire la chose suivante, en forme de thèse : un titre a toujours la structure d'un nom, il induit des effets de nom propre et, à ce titre, il reste d'une manière très singulière étranger à la langue comme au discours, il y introduit un fonctionnement référentiel anormal et une violence, une illégalité qui fonde le droit et la loi.⁸⁾

Notons d'abord, afin d'y revenir plus tard, que la tournure *quasi conditionnelle* « mettons que je veuille » laisse planer un suspens de sens sur le paragraphe. Derrida signifie à son auditeur (lecteur) qu'il affirme ce qu'il dit, mais de façon à pouvoir (se) retirer (de) son assertion si cela s'avère nécessaire. « Mettons » c'est admettre, mais tout en se mettant en réserve de cette admission. Tout en inscrivant, par anticipation, dans le temps même de profération de cette concession, l'écart d'un possible retrait. C'est dans cette « thèse » sur le titre par Derrida que réside, pour une part au moins, l'explication de l'absence de titre au titre du texte sur Kofman.

En effet, si le titre « induit des effets de nom propre », et, donc, s'il reste « étranger à la langue comme au discours », comment titrer, c'est à dire « nommer », assigner à résidence et donc faire « violence » au texte portant sur l'amie disparue ? Titrer reviendrait ainsi, selon Derrida, à performer un acte illocutoire qui, depuis le « fonctionnement référentiel » de ce titre, (se) ferait « violence ». Notons, avant de poursuivre, que Derrida laisse, de même, en suspens la question de savoir envers qui ou quoi cette violence opère. On peut, ainsi, supposer que la violence l'est en tous sens : envers le locuteur – qu'il s'agisse de S.K. ou de l'auditeur (autrement dit nous, aussi) –,

8) J. Derrida, « Titre à préciser », in *Parages*, Galilée, « La Philosophie en Effet », 1986, éd. revue et augmentée, 2003, p. 210.

mais envers l’énonciateur non moins. Un titre, dès lors, occasionnerait, au moins dans le cadre qui nous occupe, une seconde violence, perpétrée envers l’amie disparue, envers la mémoire de celle qui est partie de façon violente⁹⁾.

Cependant, ce rapport au titre n’affiche qu’une partie de ce qui se joue dans le parti pris de Derrida. Il faut poursuivre la lecture de « Titre à préciser » afin de décoder l’autre pan du parti pris du philosophe dans le texte sur Kofman :

Pas de titre sans espacement, bien sûr, mais aussi sans la détermination rigoureuse d’un code topologique arrêtant des lignes de *bordures*. Un titre n’a lieu que sur le bord de l’œuvre : s’il se laissait incorporer au corpus qu’il intitule, s’il en faisait simplement partie, comme un de ses éléments internes, une de ses pièces, il cesserait de jouer le rôle et d’avoir la valeur d’un titre. S’il était totalement extérieur au corpus et détaché de lui, éloigné de lui par une distance supérieure à celle que prévoient la loi, le droit, le code, il ne serait plus un titre.¹⁰⁾

Or, dans la mise en espace même de l’absence de titre, un coup magistral est opéré par l’écriture. C’est ce coup de force par l’écriture, mais aussi coup d’amitié (où l’on décèle déjà toute la part d’ambivalence qui va suivre sur la question du don, sur la force du don et ce qu’est un don), qu’il s’agit maintenant d’analyser, depuis le détour organisé par la lecture même de Derrida.

Derrida, on le perçoit à travers la façon qu’il a de s’adresser à Kofman dans son hommage, serait tenté (et le conditionnel est important) d’instaurer, par-delà l’absence, par-delà la mort, un dialogue, ultime, avec l’amie perdue. C’est ce dialogue impossible, entre les deux philosophes, qui provoque

9) Sarah Kofman s’est suicidée le 15 octobre 1994, peu après la publication d’un texte autobiographique, *Rue Ordener, rue Labat* (Galilée), et le jour du 150 anniversaire de la naissance de Nietzsche, dont elle était spécialiste. Sa thèse, dirigée par Gilles Deleuze et soutenue en 1969, a été publiée pour la première fois en 1972 : *Nietzsche et la métaphore*, Payot, « Bibliothèque scientifique ». Le livre a été révisé et augmenté par deux fois (1983, 1985) et réédité sous le même titre chez Galilée, collection « Débats ».

10) J. Derrida, « Titre à préciser », *op. cit.*, p. 211, souligné dans le texte.

les déplacements génériques et topologiques des textes et de leurs titres, mais aussi, du même geste, des genres sexuels. Le texte, par son battement instaurateur de relations avec toute une constellation de textes de Derrida et de Kofman, fait vaciller les genres sexuels ainsi que la teneur du texte de l'hommage. Ainsi, le philosophe s'est-il rendu compte que, sans titre, son texte se présentait alors au titre ou « sous-titre » de « Jacques Derrida » ? Il serait étonnant qu'il ne l'ait pas relevé.

Reprenons *l'incipit* du texte sur S.K., dans sa confrontation avec le passage cité de « Titre à préciser » : si, comme l'affirme Derrida, « un titre n'a lieu que sur le bord de l'œuvre », alors ce qui se donne comme titre, au titre de ce texte, c'est « Jacques Derrida ». Effet de texte renforcé par la disposition typographique du sommaire, puisque le blanc du titre n'y est pas « joué » ou « représenté ». Le nom « Jacques Derrida » s'y donne à lire dans le prolongement vertical, non des noms d'auteurs, mais dans celui des titres d'articles. Ni espacement, ni points de suspension, ni autre jeu typographique afin de marquer l'espace du titre absent – ce qui reviendrait, sinon, à nommer, donc à assigner de nouveau, par la négative d'une trace *visible*. Dès lors, c'est bien au titre de « Jacques Derrida » que s'affiche le texte d'hommage sur Sarah Kofman.

Sarah Kofman

textes rassemblés par Françoise Collin et Françoise Proust

Impasses et passes, <i>Françoise Proust</i>	5
L'impossible diététique. Philosophie et récit, <i>Françoise Collin</i>	11
Cours, Sarah !, <i>Jean-Luc Nancy</i>	29
Le regard et la femme, <i>Monique Schneider</i>	39
Enfances de Sarah, <i>Jean Maurel</i>	55
Kofman lectrice de Rousseau : la tenue à distance, <i>M.-B.Tahon</i>	71
Comment philosophe une femme, <i>Françoise Duroux</i>	87
Renversements, <i>Joke J. Hermsen</i>	107
<i>Jacques Derrida</i>	131
<i>Textes de Sarah Kofman</i>	
Sacrée nourriture	167
Tombeau pour un nom propre	169
« Ma vie » et la psychanalyse	171
Éléments biographiques	175
Bibliographie	176
<i>dessins de Sarah Kofman</i>	

Sommaire du volume du GRIF consacré à Sarah Kofman

Nous jouerons donc une scène dans laquelle J.D. savait parfaitement, ne donnant pas de titre à son hommage, que « Jacques Derrida » prendrait valeur de titre de substitution pour un titre comme toujours insubstituable. Que ce titre prendrait lieu et place de titre (et/ou de signature) venant jouer D.S. entre J.D. et S.K., entre ses propos à elle et ses propos à lui. D’ailleurs, la première phrase de l’hommage s’y trompe elle-même (à moins qu’elle ne feigne de s’y tromper) : « D’abord, je ne savais pas, et toujours je ne sais pas

quel titre donner à ces mots »¹¹). Même si la logique logicienne veut que le lecteur interprète cette phrase en tant qu'elle se réfère aux mots qui vont suivre, rien n'empêche d'entendre au contraire qu'elle se rapporte à ceux qui la précèdent, autrement dit : « Jacques Derrida ». Or, la suite de *l'incipit* insiste sur ce tour de passe-passe opéré par l'écriture derridienne, dans le cadre de son exposé sur S.K. Je reprends un peu plus haut le paragraphe déjà cité :

Qu'est-ce que le don d'un titre ?

J'ai même été effleuré par le soupçon que le don d'un titre était un peu indécent : sélection violente d'une perspective, cadrage interprétatif abusif ou *réappropriation narcissique, une signature voyante là où c'est de Sarah Kofman, de Sarah Kofman toute seule, de Sarah Kofman elle-même, là-bas, au-delà d'ici, bien au-delà de moi ou de nous ici maintenant, de Sarah Kofman qu'il convient de parler et que j'entends parler.*¹²

On reviendra sur la question, particulièrement épineuse dans ce texte, de la notion de don, mais il reste à relever ici, que le philosophe ajoute, comme pour mettre en relief l'échange qui commence à s'opérer à travers le jeu de contre-signatures : « *Sarah Kofman* / serait alors le meilleur titre si je n'avais encore peur de ne pas être capable de m'y mesurer ».

Deux éléments doivent nous arrêter ici ; divergents, mais qui tendent, chacun selon sa perspective, à renforcer l'aporie constitutive de *l'espacement* du titre dans son lien avec le texte qui suit. D'une part, donc, le titre « *Sarah Kofman* », mis en italique comme tout titre qui se respecte, se trouve annulé dans sa valeur référentielle de titre – et non en tant qu'énoncé –, par le principe même de son inscription au cœur du texte. En effet, Derrida le soulignait dans « Titre à préciser », je reprends : « Un titre n'a lieu que sur le bord de l'œuvre : s'il se laissait incorporer au corpus qu'il intitule, s'il en faisait simplement partie, comme un de ses éléments internes, *une de ses pièces*, il cesserait de

11) J. Derrida, « », *op. cit.*, p. 131.

12) *Ibid.*, je souligne, sauf pour « là-bas » souligné dans le texte.

jouer le rôle et d’avoir la valeur d’un titre ». Bref, l’« écriture-Derrida » annule la valeur de titre qui s’expose au nom de « Sarah Kofman » du même geste qui prétend l’introniser ou le légitimer tel. D’autre part, le texte indique de façon discrète, et néanmoins très lisible, que l’« écriture-Derrida » est elle-même au fait du tour de passe-passe opéré entre les noms titres (*non-titres*) qui jouent à ne pas titrer. Reprenons la phrase derridienne : « sélection violente d’une perspective, cadrage interprétatif abusif ou *réappropriation narcissique, une signature voyante* là où c’est de Sarah Kofman, de Sarah kofman toute seule... ». Je souligne « *réappropriation narcissique, une signature voyante...* ».

Si Derrida a été « effleuré par le soupçon que le don d’un titre était un peu indécent », alors le jeu que joue son écriture entend bien mettre en évidence, dans le même temps de la monstration de sa « *réappropriation narcissique* », que le nom « Jacques Derrida » en vient à être dégradé de son statut d’« auteur », non moins que « Sarah Kofman » l’est de son statut de titre possible. Tout en laissant ouverte les interprétations que l’on est en droit de faire à leur rencontre.

Don *pour* don, don *par*-don, c’est vers cet horizon que l’hommage de Derrida tend, mais il l’annonce d’emblée, Jacques Derrida signe pour et par Sarah Kofman, en guise de titre insubstituable, par un titre qui restera finalement introuvable, de même que le nom « d’auteur », ainsi élevé au rang de faux substitut de titre, se résigne, du même geste, à perdre tous ses droits de reconnaissance au titre d’« auteur », puisqu’ainsi il performe son auto-destitution. Tous ces déplacements topologiques de genres et toutes ces scènes de substitution sans substitution véritable permettent ainsi de voiler, au moins partiellement, un autre des nœuds aporétiques du texte, qui veut, en fait, qu’il n’est pas certain, J.D., de pouvoir « s’y mesurer ». Mais, l’aporie, ici, reste sans fin : à quoi J.D. ne peut-il se mesurer ? au titre S.K. ? ou à S.K. elle-même par-delà ou au-delà de la mort ? ou à la mort de S.K. ?

Les *par*-dons en marge du titre

Un tour supplémentaire mérite d’être opéré dans cette collision entre titre(s) et nom(s), entre nom(s) d’« auteur(s) » et nom(s) de titre(s). Car, en quoi « le don d’un titre », ou un don en lui-même, pourrait-il s’apparenter

à une « sélection violente », pourrait s'entendre comme le geste d'une « réappropriation narcissique », non plus dans sa structure de titre, cette fois, mais bien dans le mouvement même du *donner* en soi ? La question mérite attention, puisque toute la suite du texte s'interroge sur la question du ou des dons, donnés ou reçus, *de Sarah, à Sarah, ou encore par Sarah*. Non seulement la notion de don pose question à Derrida dans ce texte, comme dans d'autres d'ailleurs, mais aussi celle du pardon, du *par-don* aussi ; enjeux qui se déclinent sous plusieurs formes au cours du texte, on y reviendra. Justement, c'est un nouveau détour, un nouveau contournement périphrastique, qui permet retour au texte, qui autorisera le réinvestissement interprétatif de ces craintes et retenues derridiennes. C'est peut-être l'ambivalence du terme « donner », du moins en sa racine indo-européenne, qui interrompt l'élan du coup de don derridien dans son geste. Il faut, afin de prendre toute la mesure de ce nouveau coup du sort à double tranchant, citer un peu longuement Émile Benveniste – dont Derrida maîtrisait parfaitement le corpus –, qui enjoint de tirer toutes les conséquences de sa découverte sur les origines ambiguës, impropres, en vérité, de ce mot qui a réussi aujourd'hui à faire oublier son caractère en fait *ambidextre* :

Dans la plupart des langues indo-européennes “donner” s'exprime par un verbe de la racine **dō-* qui fournit aussi un grand nombre de dérivés nominaux. Aucun doute ne semblait possible sur la constance de cette signification, jusqu'au jour où l'on a établi que le verbe hittite *da-* signifie non pas “donner”, mais prendre. Un grand embarras en est résulté, qui dure encore. [...] En réalité, la question paraît insoluble si on cherche à tirer “prendre” de “donner” ou “donner” de “prendre”. Mais le problème est mal posé. Nous considérons que **dō-* ne signifiait proprement ni “prendre” ni “donner”, mais l'un ou l'autre selon la construction. Il devait s'employer comme angl. *take* qui admet deux sens opposés : *to take something from s. o.*, “prendre”, mais *to take something to s. o.*, “livrer (quelque chose à quelqu'un)” ; cf. aussi *to betake oneself*, “se rendre” ; d'ailleurs, en moyen anglais, *taken* signifie aussi bien “to deliver” que “to take”. De même **dō-*

indiquait seulement le fait de saisir ; seule la syntaxe de l’énoncé le différenciait en “saisir pour garder” (= prendre) et “saisir pour offrir” (= donner). Chaque langue a fait prévaloir l’une de ces acceptions aux dépens de l’autre, pour constituer des expressions antithétiques et distinctes de “prendre” et de “donner”.¹³⁾

Ainsi, « donner » ne peut s’entendre sans « prendre », « donner » se révèle bien ambidextre – je reprends le terme – puisqu’il donne d’une main ce qu’il reprend de l’autre. Or, c’est évidemment ce double jeu du mot, ainsi que son *non propre*, son impossible appropriation et impropriété qui intéressent Derrida dans les jeux de circonscriptions qu’il entend pratiquer dans son texte d’hommage. On a déjà entendu, auparavant, que ce sont les questions de « nom propre », et donc de « non propre » qui se trouvent relancées à travers l’absence de titre de ce texte. La notion ambivalente du don (qui est très vite suivie dans le texte de sa *contre remarque* le « contre-don ») ne vient donc qu’appuyer encore un peu plus la portée générale du texte qui y prend corps.

Cependant, jusqu’à maintenant, j’ai prétendu travailler autour du « titre » en faisant comme si je connaissais le sens exact de ce terme. Travailler sur la valeur générique du mot ne permet pourtant pas de connaître la définition du mot « titre » lui-même, ni à connaître la portée intrinsèque que cette définition peut receler pour le texte qu’il titre.

Or, reprendre la définition du mot titre importe, puisque ce texte sans titre tourne autour du deuil et de ce que signifie porter le deuil tout en demandant pardon de faire don d’un don qui ne peut s’offrir en pardon. Et la définition du terme « titre » relance à nouveaux frais toutes les problématiques que nous venons de parcourir. En effet, *Le Dictionnaire historique de la langue française* en donne les sens suivants :

13) Émile Benveniste, « Don et échange dans le vocabulaire indo-européen » (1951), repris in *Problèmes de linguistique générale* I, Gallimard, « Bibliothèque des Sciences Humaines », 1966, p. 316, guillemets et souligné dans le texte.

Titre. n. m., modification phonétique (v. 1225) de l'ancienne forme *title* (vers 1165), encore en usage au XVIII^e s. et conservée en anglais, est emprunté au latin *titulus* désignant à l'origine une affiche ou un écriteau porté au bout d'un bâton dans les triomphes et sur lesquels étaient inscrits en gros caractères le nombre des prisonniers, les noms des villes prises. *Titulus* s'est appliqué aussi à l'écriteau indiquant qu'une maison était à louer et à celui qui, dans les enterrements, relatait la vie du défunt. Par suite, l'accent étant mis sur le texte plus que sur le support, le mot a désigné une épitaphe, une inscription, l'intitulé d'un ouvrage, la désignation honorifique donnée à quelqu'un d'où le renom, la gloire et, dans la latinité impériale, un prétexte. *Titulus* paraît être un mot à redoublement (comme *populus* → peuple), peut-être d'origine étrusque.

◆ Le mot est emprunté à propos d'une inscription sur un tombeau, puis par métonymie d'un monument commémoratif (v. 1310), ceci jusqu'au XVI^e siècle. Il désigne par la suite une inscription sur un drapeau (XIII^e s., *titele*), l'écriteau mis sur la croix du Christ (1372), puis une inscription sur une monnaie (1553). Ces acceptions sont sorties d'usage [...] ¹⁴⁾

Bref, *titulus* avait à son origine un objectif bien ciblé : indiquer ce qui était « pris » de l'adversaire ; rapporter, de façon concise mais parlante, l'ensemble de ce que l'ennemi avait perdu dans la bataille. Le titre, dès lors, s'affiche comme titre de gloire pris sur l'autre toujours entendu comme adversaire vaincu. Le titre substituerait donc le vainqueur en lieu et place de celui qui en premier lieu « possédait » tout ce qu'on lui a soufflé et dont le titre, dans son exhibition, permet de faire le compte. Nous nous situons là, comme en déconstruction, à la croisée des chemins entre appropriation et désappropriation. L'origine du mot, on le voit, s'avère résolument porteuse de sens dans le lien qu'instaure Derrida à travers l'absence de titre au texte

14) *Dictionnaire historique de la langue française* (Alain Rey dir.), Le Robert, 1992, rééd. Poche III vols., vol. III, p. 3835.

sur S.K.

Derrida était plus que sensible, on le sait, aux idiomes qui avaient cours dans la langue, et, dès lors, plus que sensible aux polyphonies susceptibles de mettre en relief toutes les difficultés que recelait la parole, ou la parole dans l’écriture non moins. D’une part, donc, si l’on reprend l’expression « donner un titre », ou, pour citer à nouveau Derrida en sa formule interrogative : « qu’est-ce que le don d’un titre ? », il appert maintenant clairement qu’en fait cela revient à reprendre *deux fois* ce qu’une main aurait souhaité donner à l’amie disparue.

D’autre part, ne pas donner de titre implique, par surcroît de réserve quant à la possibilité du don, que le philosophe arrête, du même geste de retrait, toute possibilité de prise « de guerre » sur le travail, sur la parole, sur l’œuvre de S.K. Davantage encore, puisque la définition pointe aussi en direction de « l’építaphe », du « tombeau » ou même du « monument commémoratif », il importe à J.D. de ne pas dresser de monument à la morte dans son adresse. Il lui importe, tout en tentant de dire quelque chose du deuil qui l’occupe au plus haut degré, que S.K. soit encore lue dans sa présence vive. Que la vivacité de sa parole reste encore, au moins pour un temps, le moteur de la lecture et du rassemblement des lecteurs autour de S.K. Citant l’ultime texte de Sarah Kofman sur « la mort conjurée », J.D. entend bien lui-même ce qui se joue de conjuration de la mort de celle qui fut une proche lorsqu’il souligne :

Quant à “l’intolérable rendu tolérable”, cette formule économique [de S.K.], cette formule de l’économie même, je pourrais être tenté de la lire, si vous le permettez, comme la description anticipée, le diagnostic-pronostic de ce que nous faisons ici : rendre tolérable l’intolérable, en regardant du côté des livres, du grand livre en tant de volumes de Sarah pour nous détourner d’elle.¹⁵⁾

Ainsi, tâchant, à sa façon, de mettre sous scellé toute tentation captatrice de la parole de l’autre, en donnant son nom pour titre à la place du nom auquel

15) J. Derrida, « », *op. cit.*, p. 142, guillemets dans le texte.

le philosophe pensait et qui aurait dû, selon une logique logicienne, prendre la place de titre, Derrida affiche que, dans ce texte et à tous les niveaux, cela va se jouer à un nom pour/contre un autre ; un genre pour/contre un autre ; une voix pour/contre une autre ; un titre pour/contre un autre ; une langue pour/contre une autre. Bref, que c'est aux déplacements en tous genres que s'est confiée l'« écriture-Derrida » au moment d'écrire sur S.K., à propos de S.K., autour de S.K.. Mais surtout au moment d'écrire à propos de S.K. *en* lui (J.D.), *à travers* lui ; de S.K. dans ses différends (différences/différences) avec lui ; S.K. contre, et tout contre, J.D.

En effet, si on en repasse par la définition du titre, « *Titulus* s'est appliqué aussi à l'écrêteau indiquant [...] celui qui, dans les enterrements, relatait la vie du défunt ». Or, si J.D. entend bien « parler de Sarah Kofman, de Sarah Kofman seulement », il rappelle, dans le même temps, que « de [leur] manière, qui fut certes différente, et de [leurs] manières, l'un envers l'autre, bien sûr, qu'elles furent bonnes ou mauvaises, je ne saurais parler »¹⁶⁾. Si différends il y avait, entre J.D. et S.K., du vivant de S.K., il est impossible à J.D. d'en dire quelque chose, d'une part parce que cela ne les regarde qu'eux (et la question de la « réflexion » ou du « réfléchi » du verbe est à garder en alerte tout au long du texte), mais surtout parce que S.K. n'étant pas à même de répondre, cette part de la vie de S.K. ne peut plus être abordée, si ce n'est, peut-être, à travers les textes.

En d'autres termes, ce n'est pas la vie de la défunte qui intéressera J.D. dans son texte, on s'en doutait, cependant le rapport du texte au titre absent le met tout de même en scène. Secrètement, ou « secrètement-à-demi », pour reprendre en la transformant l'expression d'Eberhard Gruber. « Secrètement-à-demi » signifie que le texte n'expose pas de façon explicite les enjeux qu'il entend soulever dans la suite du texte, mais qu'il faut lire entre les lignes afin d'en tirer toutes les conséquences. Et lire entre les lignes appelle à lire depuis les autres textes de J.D. Si les liens avec *Parages* ont déjà été évoqués, c'est certainement avec deux autres textes, plus proches d'un point de vue temporel avec celui sur S.K. qu'il faut lire ce dernier : « Circonfession » et « Fourmis »

16) *Ibid.*, p. 133.

qui datent tous les deux du tout début des années 90. « Circonfession », notamment, est important, en raison des tressages textuels qu’il est possible d’élaborer avec le texte sur S.K. à travers les questions de deuil et de D.S.

Cependant, avant d’aborder ces questions de deuil (entre « circonfession » et « »), il reste à souligner qu’après avoir tourné autour des questions des dons de Sarah, du « témoignage » de ces dons, mais aussi des différends qu’il a pu avoir avec elle, Derrida enchaîne sur la question du « propre », ou plus exactement sur ce que signifie avoir « une place » en « propre » :

On se demande ce qui a lieu. On se demande ce que c’est qu’une place, la juste place, et l’emplacement, et le déplacement, et le remplacement, on se le demande dès lors que toujours un livre vient prendre la place du corps, dès lors que toujours il a tendu à remplacer le corps propre, et le corps sexué, à devenir même le nom, à occuper le lieu, à tenir lieu de cet occupant [...] ¹⁷⁾

Donnant son nom en lieu et place de titre, donc, Derrida affiche à sa façon qu’il prend, qu’il a toujours pris et qu’il prendra toujours le parti de Sarah. Que sa position est de parti pris, mais que, quels que soient les différends et les différences qui ont pu se faire jour entre eux, il se veut du côté de S.K., parlant de S.K., pour S.K. et à la place de S.K. Ce, avant de souligner tout ce qu’ils se doivent mutuellement (tout en l’exprimant de façon cryptée là encore) de don et de pardon. Car J.D. n’en finit pas de demander pardon et de réclamer le don du pardon de S.K. dans ce texte. Cependant, avant de revenir à la question du pardon, les genres s’emmêlent, dans ou à travers l’« écriture-Derrida », autour du corps (présent-absent) de S.K. D’où, on peut ici le supposer, le parti pris de J.D. de signer pour elle :

On ne peut pas tout dire, c’est impossible, tout dire de Sarah, de ce qu’elle fut, pensa, écrivit, d’une œuvre dont l’avenir n’en finira pas de

17) *Ibid.*, p. 132.

dire la richesse, la force et la nécessité. On ne peut qu'en prendre son parti et prendre parti.

J'en prends donc mon parti et je le fais en prenant parti – le parti de Sarah.

Voilà un autre titre :

*Le parti de Sarah*¹⁸⁾

Et voilà, dans ce paragraphe, que se noue une nouvelle alliance ; un bout de corpus (un anneau de corps) noue J.D. au parti de S.K.

On a signalé plus haut que J.D. tâchait de cerner, de circonscrire S.K. On voit maintenant quel était le but : que ces anneaux successifs forment un anneau de chair, un corpus de bouts de textes à travers sa langue et les jeux de langue que les textes lui permettent de rejouer des différents différends qui l'ont tenu proche-éloigné de S.K. Cependant, que faut-il entendre sous ce syntagme ? Prendre parti, c'est se mettre du côté de l'autre, du côté de S.K., donc, ici, du côté du féminin. Prendre *le* parti, c'est prendre aussi, glissements de genres, *la partie* qu'il est possible de dire *sur, autour de, à propos de, à la place de* S.K. Mais « le parti de Sarah » dit encore deux choses : c'est former une alliance, ou prendre pour parti, c'est-à-dire en épousailles, S.K., au moins dans le cadre de l'écriture. C'est contracter une alliance de corpus à corpus, et engager un contrat de mariage textuel, plutôt que sexuel, à travers le jeu des signatures et contre-signatures remis en scène de textes à textes. Mais, encore, prendre *le parti* (au masculin, de nouveau) ce serait faire alliance avec la part masculine de Sarah : *le* parti. Enfin, et surtout, cela revient à engager la réflexion du côté de ce qui s'en est allé d'elle ; ce qui n'est plus d'elle ; ce qui d'elle n'est plus là mais fait reste, et partage, avec le contractant de l'autre parti(e) (J.D., le lecteur, la lectrice) la grammaire du masculin.

C'est sans doute pour cela que J.D. affirme : « parti pris dans le parti pris, j'ai finalement choisi de parler de l'art de Sarah »¹⁹⁾. Il faut entendre la phrase ici, dont la syntaxe affole les sens qui se disséminent dès lors à travers

18) *Ibid.*, p. 135.

19) *Ibid.*

toutes les autres inflexions du/des « parti(s) pris » du texte : J.D. prend le parti pris de ce qui est (re)pris du ou sur le parti ; et il (re)prend le parti du parti pris de S.K. C’est sans fin. Prendre le parti de Sarah, cela revient aussi, comme J.D. le souligne un peu plus haut dans la même page, à « en prendre son parti » (à elle et/ou à lui) de l’impossibilité de « tout dire de Sarah, de ce qu’elle fut, pensa, écrivit [...] ». « J’ai finalement choisi de parler de l’art de Sarah », cela revient, dans l’idiome poético-philosophique de l’« écriture-Derrida » à rejouer la partie de Sarah qui est prise de son art, autrement dit de son « nom propre »/« non propre », puisqu’il s’agit d’une entaille opérée au cœur du nom propre, qui permet de dire quelque chose sur, autour de S.K. Et donc, aussi, au sens *littéral* de l’expression qui souligne que J.D. parle d’une partie de Sarah, de son nom, et d’elle à travers la graphie de son nom.

Enfin, il est possible de considérer, dans le même temps, que J.D. tente, à travers cette rhétorique du « parti pris », de (se) jouer une scène d’oubli avec S.K. – ou plutôt une scène de « mort conjurée », comme il le formule un peu plus loin depuis le texte de S.K. sur Rembrandt (p. 151) – en un même mouvement d’écriture, en prenant « le parti de Sarah » pour caution, car, ainsi, si elle n’est partie que pour partie, c’est que tout n’est pas parti. Elle n’est pas *toute* partie. Une partie non partie reste, elle, fait trace, en J.D. D’où le sous-titre, sans doute, au titre de « Jacques Derrida », qui concernerait ainsi la partie de S.K. non partie, cette partie d’elle en lui, cette partie qui l’oblige à réflexion ; au double sens de l’expression : qui incite d’une part à réfléchir pour comprendre quelque chose, mais aussi, d’autre part, à se regarder dans ou à travers l’écriture, afin de mieux voir ce qui d’elle en lui fait reste et permet de perpétuer l’alliance d’une parole qui fait nœud entre elle et lui, alliance d’un discours à deux voix se tressant l’une en l’autre et recréant métaphoriquement, à travers les mots de l’alliance coupée, interrompue par la mort de l’amie, jouant, dans cette mort la perte, chaque fois unique, de l’autre, de l’autre en soi. Ainsi, à suivre le fil du parti pris, si le parti de S.K. est le parti (au masculin), ce qui reste, et fait reste en J.D. ce serait la partie non partie, la partie (au féminin) qui fait trace, par dissémination en J.D., du corpus de S.K. lu par J.D.

Les genres du *Par-don*

En d'autres mots, et pour continuer à filer la métaphore que j'ai commencée à suivre, J.D. s'affirme de tous les partis, qui lui permettent de relire le – et de se relier au – corpus de S.K. (du moins en ce qui concerne D.S.). Dans cet hommage, en effet, D.S. dissémine en tous sens. Page 139, Derrida transforme le corps de S.K. en *la corpse* : « Une corpse, voici le sujet, voilà l'objet ». Par quoi tous les genres transitent de nouveau : le corps, le corpus, la *corpse*, masculine-féminine de S.K., lue par J.D., lisant *La leçon d'anatomie du docteur Nicolas Tulp* de Rembrandt (1632). Et dans cette lecture à double focale masculine-féminine se rejoue, de même, une lecture à *x* voix de sexes et genres (se) coupant, s'interrompant, (se) donnant reprenant *par-donnant* la parole à tour de rôle et dans un « jet », un « pro-jet » et une « pro-jction » d'écriture elle-même sans fin. Car, pour qu'il y ait texte(s), il faut qu'il y ait D.S. Car, ainsi que l'écrit Derrida dans « Fournis » : « (La "D.S." – n'est pas une région, ni une chose, ni un espace précis entre deux, elle est le mouvement même, le réfléchissement, le Se, la déesse négative sans négativité, l'insaisissable qui me touche, qui venant du plus proche me donne par éclairs à moi-même l'impossible moi-autre, fait surgir le tu-que-je suis, au contact de l'autre.) »²⁰.

Plus encore, il faut qu'il y ait marqueterie de « traces à lire »²¹, c'est-à-dire passages d'un genre à l'autre, donc passages d'un texte à l'autre : passages entre moi et toi, entre le « tu-que-je suis » et le « je-que-tu es ». En d'autres termes, dès qu'il y a D.S. et lectures de textes, il est question de relations d'altérités, de relations à « tu ». L'autre en moi, en toi, en « je-nous » et « nous-plus-d'un » en nous. On retrouve une déclinaison de ces tropes dans le texte

20) J. Derrida, « Fournis », in *Lectures de la différence sexuelle*, op. cit., p. 56.

21) *Ibid.*, p. 74. Le philosophe développe en ces termes : « [...] dès qu'il y a de la différence sexuelle, il y a des mots ou plutôt des traces à lire. Elle commence *par là*. Il peut y avoir de la trace sans différence sexuelle, par exemple pour du vivant asexué, mais il ne peut y avoir de différence sexuelle sans trace [...]. Mais, dès lors, la différence sexuelle reste à interpréter, à déchiffrer, à désencrypter, à lire et non à voir. Lisible, donc invisible, objet de témoignage et non de preuve – et du même coup problématique, mobile, non assurée, elle passe, elle est de passage, elle passe de l'un à l'autre, par l'un et l'autre, de l'une à l'autre [...] », pp. 74-75, souligné dans le texte.

sur S.K., mais aussi dans ceux qui portent sur Blanchot, Levinas, Heidegger... Dès lors, c’est comme si D.S., chez Derrida, jouait ou relançait indéfiniment la question de la question de l’autre (genre, sexe, *Dasein*). Dans le texte sur S.K., par exemple, on ne sait plus, finalement, qui devrait demander pardon et faire don à l’autre de son pardon. Est-ce J.D. qui demande pardon à S.K., et si oui, de quoi ? Ou est-ce encore une scène de don et de pardon qui se joue entre J.D. et S.K. dans J.D., par et pour J.D. ?

Quelle que soit la scène jouée, l’indécision prolifère dans le texte, et par conséquent chez le lecteur qui reste sur la brèche d’une indécidabilité programmée, et surtout généralisée par le philosophe. De toute évidence, c’est par une sorte d’« ingestion » des genres que Derrida s’octroie le plaisir de nous jouer ce tour du pardon impossible (car dans cette scène-ci, de nouveau, tout pardon s’avère impossible). Car, à analyser les scènes de pardon chez S.K., J.D. n’oublie pas, « chemin faisant », que chez lui aussi les scènes de pardon se sont multipliées à force de ne pouvoir s’accomplir *comme* possibles. Plus il y a de pardon, moins il est possible d’y atteindre et de sceller en lui et par lui une alliance possible. Ainsi :

[C]hemin faisant, levant masque après masque, en se servant si fréquemment du mot “démasquer”, traitant de la question du masque et du voile entre Nietzsche et Freud, notamment autour de la différence sexuelle, de la pudeur et de ses voilements-dévoilements, le livre réveille à chaque instant le don, la réaffirmation du don dans l’acte de redonner. La réaffirmation du don, non moins ou plutôt que la restitution du don.²²⁾

La D.S. s’inscrit bien au sein de cette scène de don et de pardon impossible, lorsque Derrida confie, comme un repentir ou une confession, que l’aporie ultime du pardon est de ne jamais pouvoir avoir lieu ; qu’on l’accorde ou non, en silence ou de vive voix, et alors que cette aporie le philosophe nous la confie sous le signe de Sarah : « car voici la dernière aporie du pardon,

22) J. Derrida, « », *op. cit.*, p. 154.

la plus artiste peut-être, la plus douée pour faire rire à la folie, et je vous la confie, ainsi qu'à Sarah, à Sarah en moi, à Sarah entre vous et moi, pour en finir aujourd'hui »²³⁾.

S.K. est donc une *corpse* à plus d'un corps, en J.D., entre J.D. et ses auditeurs (et, par conséquent, entre J.D. et nous lecteurs). Pour « en finir aujourd'hui » se donnant alors comme signature d'un geste interrompant le texte, tout en faisant signe ou référence, dans sa syntaxe même, à l'interruption volontaire de la vie, « je vous la confie [la dernière aporie du pardon] pour en finir aujourd'hui ». Deux lectures duelles s'affrontent à nouveau à même la syntaxe : pour en finir avec le texte, pour interrompre la conférence, mais, aussi pour en finir aujourd'hui avec la vie. Pour interrompre le fil de la vie aujourd'hui.

Or, c'est dans le secret de ce nouveau détour par *thanatos* auquel nous forcent littéralement les circonvolutions de « l'écriture-Derrida » que les liens avec « Circonfession » se dévoilent de façon plus transparente. Dans tout le texte sur S.K., jamais J.D. ne fait référence, bien que parlant de la mort de la philosophe, aux circonstances de cette mort ; sinon, au détour d'un sous-entendu, p. 135 : « Depuis la mort de Sarah, et je le lui dois, comme je dois à la vérité de le dire, à supposer que je puisse enfin en dire quelque chose, depuis la mort de Sarah, *et quelle mort*, il me fut impossible de parler comme je savais vouloir le faire [...] »²⁴⁾.

Dans ce paragraphe, on entend résonner la rhétorique du devoir, mais aussi celle du don. « Et quelle mort » opère alors comme un cri du cœur. Tout en relançant, à travers une relecture a(na)chronique, le passage que j'ai cité un peu plus haut. Je reprends :

[C]hemin faisant, levant masque après masque, en se servant si fréquemment du mot "démasquer", traitant de la question du masque et du voile entre Nietzsche et Freud, notamment autour de la différence sexuelle, de la pudeur et de ses voilements-dévoilements, le livre réveille à chaque instant le don, la réaffirmation du don dans

23) *Ibid.*, p. 161, je souligne.

24) *Ibid.*, p. 135, je souligne.

l’acte de redonner. La réaffirmation du don, non moins ou plus tôt que la restitution du don.

Or, « chemin faisant », ce passage fait écho à deux périodes de « Circonfession », ce texte écrit dans le temps de suspens de mort de la mère de J.D. Car si S.K. « démasque » l’autre (masculin) en écrivant son texte, tandis que « le livre réveille » le don à travers l’acte de redonner, J.D., pour sa part, a avoué-confessé, dans « Circonfession » que lorsqu’il cite l’autre (masculin-féminin), en fait il ne fait que s’auto-citer à travers l’autre. Je cite, en prélevant dans l’une des périodes : « [...] ne croyez surtout pas que je cite plus que G., non, j’arrache la peau, comme toujours, je me démasque et desquame en lisant sagement les autres comme un ange, je me fouille jusqu’au sang, mais en eux, pour ne pas vous faire peur, vous endetter auprès d’eux, non de moi [...] »²⁵). Autrement dit, le lecteur se trouve pris dans le vertige d’une mise en abyme lectorale, où il est en droit de supposer que lisant J.D. lisant S.K., il lit aussi J.D. se lisant en elle, à travers elle. Nous voilà, ainsi, réinscrits dans le mouvement spiralé du mouvement de la D.S., dans le « réfléchissement » d’un corpus lu, parcouru, *par* ou *pour* un autre corpus. Et c’est en cela que « l’écriture-Derrida » rejoue, dans sa performativité même, le coup de don qui re-prend ou *se* re-prend, à travers le silence observé sur les circonstances de la mort de S.K., et qui pourtant affleurent, de façon cryptée là encore, dans tout le texte.

S.K. s’est donné la mort, comme on dit en français. Et c’est peut-être en cela que le geste du « donner » laisse éclater au plus vif et au point le plus douloureux, son sens étymologique ambivalent du « donner-prendre ». J.D. évoque déjà le vertige qu’impose une telle problématique dans « Circonfession », par exemple dans la période 53, où il écrit :

[...] quand on écrit pour le présent mais un présent qui n’est *fait*, entendez bien, au sens où sA veut *faire* la vérité, que du retour sur

25) J. Derrida, « Circonfession » (45), in *Jacques Derrida* par Geoffrey Bennington et Jacques Derrida, Paris, Seuil, « Les Contemporains », 1991, pp. 222-223.

soi de cette survie refusée, *denied*, refus et dénégations attestés par l'écriture même, la dernière volonté du mot de chaque mot, là où mon écriture jouit de cette privation de soi, exultant de se donner en présent, devant témoin, la mortalité que signifie d'abord l'héritage, car je me donne ici la mort ne se dit qu'en une langue dont la colonisation de l'Algérie en 1830, un siècle avant moi, m'aura fait présent, *I don't take my life*, mais je me donne la mort.²⁶⁾

Cependant ce passage ne peut s'entendre dans toute sa labilité et dans toute son étendue – en ce qui concerne S.K. – que dans une confrontation avec un autre passage de « Circonfession ». Je cite, donc, avant de proposer une lecture de l'ensemble ici convoqué :

[...] alors que déjà elle ne disait presque plus rien qui fût articulé, ni apparemment ajusté à la situation, rien qui ainsi parût répondre à la règle normale de l'échange humain, elle prononça clairement, au milieu de gémissements confus "j'ai envie de me tuer", [...] et que sans doute mes écrits peuvent manifester mais comme illisiblement, suivant telle règle de lecture à formuler, c'est que "j'ai envie de me tuer" est une phrase de moi, de moi tout craché, mais connue de moi seul, la mise en scène d'un suicide et la décision fictive mais combien motivée, convaincue, sérieuse, de mettre fin à mes jours, décision sans cesse relancée, répétition qui occupe tout le temps de mon théâtre intérieur, la représentation que je m'y donne sans relâche, devant une foule de fantômes, un rite et une effusion qui connaissent d'autant moins de limite que l'invisibilité leur est assurée [...] ²⁷⁾

Bien entendu, la syntaxe d'un « j'ai envie de me tuer » n'est en rien

26) *Ibid.* (53), pp. 262-263. sA est l'abréviation employée par le philosophe dans « Circonfession » pour saint Augustin, dont la pensée nourrie le cœur de la réflexion de Derrida.

27) *Ibid.* (7), pp. 38-40, guillemets dans le texte.

équivalente à celle du « je me donne la mort », cependant le geste du don de mort, ou du moins de son projet, s’y inscrit non moins. Il n’est pas anodin, donc, que ces phrases tournent à même le corps des périodes inscrites au cœur de « Circonfession » et, surtout, qu’elles resurgissent, selon un biais autre, au moment de parler de l’amie qui s’est, elle, donné la mort en effet. Ainsi, la question du don, et celle interrogeant ce que veut dire « donner un titre » se trouvent par ce détour relancées à nouveaux frais, puisque c’est bien toute cette question du « donner la mort » et plus spécifiquement du « *se donner la mort* », en sa syntaxe pronominale réfléchissante, qui diffusait son ombre portée, sans s’afficher véritablement telle, tout au long du texte. Et qui se retrouvent de même à travers les inflexions subtiles qu’opère J.D. dans la langue, quant aux vocables qu’il emploie – titre, donner, prendre –, en puisant à leurs racines étymologiques afin de mettre en exergue l’amphibologie de sens qui les nourrit, et permet d’analyser la syntaxe du « se donner la mort » sous un nouveau jour.

Ventriliqué par la voix de sa mère en sursis, à l’époque de l’écriture de « Circonfession », J.D. a certainement entendu une voix similaire se faire jour en lui, depuis le geste accompli par S.K., lors de la rédaction de ce texte sans titre. La « décision fictive » pour J.D., actée par l’amie, et remise en jeu dans l’écriture du texte s’appuyant sur le « corpus » de l’amie, rejoue ainsi les conséquences d’un tel geste, dans le tressage des deux corpus, mis en relief à travers les détours opérés par D.S.

Il n’est malheureusement pas possible, dans le cadre d’un article, de faire le tour des circonvolutions que suit la langue de Derrida autour de ces problématiques qui se relancent sans fin l’une l’autre d’un texte à l’autre ; et de façon notamment si condensée dans l’hommage rendu à S.K. Il n’est pas possible de *tout* dire ou de dire le *tout* sur ces questions – deuil et D.S. – qui obsèdent littéralement les écrits du philosophe. Il y faudrait un livre complet. Je me contente donc, pour conclure, de laisser la parole à Mireille Calle-Gruber qui, au cours de son analyse sur « Figure de la mère, circoncision de la langue », dans *Jacques Derrida, la distance généreuse*, fait un résumé saisissant de l’ensemble des enjeux qu’implique la pensée du deuil dans l’idiome de

« l'écriture-Derrida ». Pensée du deuil qui entre en écho de façon frappante avec les détours qu'opère le texte de Derrida sur Sarah Kofman :

La période de circonfession, c'est le bouclier de Persée où les mots concertants contournent l'impossible face-à-face avec la mort afin d'esquiver le médusant effet de l'achèvement du sens. Afin, la mort, de la prendre par le biais, sans y être pris. C'est dire qu'il importe de monter le simulacre en vérité de la scène de l'interruption absolue, où puisse prendre vie la "mort de moi" : à savoir, tout le contraire d'une résurrection, pas de mémoires d'outre-tombe mais une excessive jouissance de l'outre-moi ; pas quelque habileté du savoir-vivre ni quelque secret du savoir-mourir, mais la puissance d'une survue. Capable d'avoir l'œil sur les deux rives à la fois [...].²⁸⁾

28) Mireille Calle-Gruber, *Jacques Derrida, la distance généreuse*, Éd. La Différence, « Les Essais », 2009, p. 83, guillemets dans le texte.

Résumé

En 1997, *Les Cahiers du Grif* publient un volume collectif en hommage à la philosophe Sarah Kofman, disparue en 1994. Jacques Derrida, qui était l’un de ses proches, y publie un texte tournant autour de la question de la mort et de la dette. Dette qu’il aurait eu envers Kofman, ou qu’ils auraient eu l’un envers l’autre.

La singularité de l’intervention de Derrida réside dans le fait que ce texte a été publié sans titre ; le philosophe expliquant d’emblée qu’il n’a pas été capable d’en trouver un qui lui paraisse adéquat afin de rendre hommage comme il le souhaitait à l’amie disparue.

Mon article entend montrer en quoi cette absence de titre, loin d’être anecdotique, constitue le fondement de l’argument philosophique du texte de Derrida lui-même. Et que l’ensemble du texte entre en écho avec d’autres textes derridiens tournant autour de la question du don et du contre-don en amitié, comme en régime de pensée.

Par suite, c’est toute la question des genres sexués qui se trouve relancée à nouveaux frais, à travers les emboitements conceptuels auxquels s’emploie le philosophe au cours de son hommage ; dans lequel Derrida aurait aimé, sans y parvenir pleinement, selon lui, à parler de Sarah Kofman et à lui rendre l’hommage qu’elle méritait.

